

100% RENTABLE !

Stop arnaques

N° 153

200 euros
de gagné
par mois

Spécial astuces

BON PLAN RETRAITE

5 moyens
de doper
votre
pension

10 moyens d'économiser sur les courses



ESCROQUERIES SUR INTERNET

Comment vérifier et
se faire rembourser ?

MUTUELLES/ ASSURANCES

Réduire de 10% son tarif

CONFLITS ENTRE VOISINS

Comment faire
respecter
ses droits



SENIORS

Toutes les aides
financières



L 14764 - 153 - F: 4,90 € - RD



N° 153 - Trimestriel - Juin/Juillet/Août 2024 - P928591

Stop arnaques

Édité par **Entreprendre (LAFONT PRESSE)**
53 rue du Chemin Vert - CS 20 056
92772 Boulogne-Billancourt Cedex
www.lafontpresse.fr - Tél. : 01 46 10 21 21

Directeur de la publication et de la rédaction :

Robert Lafont - robert.lafont@lafontpresse.fr

Secrétaire générale des rédactions :

Isabelle Jouanneau - Tél. : 01 46 10 21 21

isabelle.jouanneau@lafontpresse.fr

RÉDACTION

53 rue du Chemin Vert - 92772 Boulogne-Billancourt Cedex

Tél. : 01 46 10 21 21

Rédaction : Olivier Certain, Saadia Habibi, Carole van Hille, Nouredine Gourri, Francis Dominguez, et les rédactions de Lafont presse

ADMINISTRATION

Directeur comptable : Didier Delignou

didier.delignou@lafontpresse.fr

Comptables : Mélanie Dubuget - Tél. : 01 46 10 21 28

melanie.dubuget@lafontpresse.fr

Alizée Dufraisse - Tél. : 01 46 10 21 03

alizée.dufraisse@lafontpresse.fr

PUBLICITÉ & PARTENARIATS

Directeur : Éric Roquebert

eric.roquebert@lafontpresse.fr

Chef de Publicité : Francis Dominguez - Tél. : 06 98 99 89 32

francis.dominguez@lafontpresse.fr

FABRICATION

Impression : Léonce Déprez (62 Ruitz)

COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE :

Origine du papier : Allemagne - Taux de fibres recyclées : 100% -

Certification : PEFC - Eutrophisation : PTot 0.001 Kg/t.



DIFFUSION PRESSE

Isabelle Jouanneau - Tél. : 01 46 10 22 22

isabelle.jouanneau@lafontpresse.fr

Distribution : MLP - Tondeur (Belgique)

ABONNEMENTS

Hanane Rahmani et Korotoumou Coulibaly

abonnement@lafontpresse.fr

Stop arnaques est édité par Entreprendre, S.A. au capital de 246 617,28 € - RCS NANTERRE 403 216 617 - SIRET : 403 216 617 000 23 - NAF : 5814Z SA - 53 rue du Chemin Vert 92772 Boulogne-Billancourt Cedex - Tél. : 01.46.10.21.21 - Fax : 01.46.10.21.22

Toute reproduction, même partielle, des articles et iconographies publiés dans **Stop arnaques** sans l'accord écrit de la société editrice est interdite, conformément à la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique. La rédaction ne retourne pas les documents et n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes et photos qui lui ont été adressés pour appréciation.

N° de commission paritaire : en cours - N°ISSN : 1770-359X - Dépôt légal à parution.

Avertissement : L'éditeur se réserve la possibilité de republier certaines enquêtes ou reportages des titres **Lafont presse**.

Des magazines à découvrir



À lire sur lafontpresse.fr

Économie : Entreprendre, Placements, C'est votre argent !

People : Journal de France, Intimité, Intimité Dimanche, Spécial Dernière, Paris confidences, Le meilleur, Crimes magazine, Spécial Police, Histoires vérité, Souvenirs Souvenirs, Chanson magazine, Numéro Spécial, Album, Album spécial, Johnny magazine, Johnny actualité, Reines & Rois, Royauté, Album Royauté, Gotha magazine.

Auto : L'essentiel de l'Auto, Auto magazine, Pratique Auto, Automobile verte, Collection Auto, Automobile revue, Automobile revue Alpine, L'essentiel Ferrari, L'essentiel Porsche, Tracteurs magazine, La revue du tracteur, Le magazine de l'aviation, L'essentiel du Drone.

Sport : Le Foot, Football magazine, Le Foot magazine, Rugby magazine, France Basket, Handball magazine, Le quotidien du sport, Le quotidien du sport album, Le Sport, Cyclisme magazine, Auto sport magazine.

Féminin : Féminin Psycho, Santé revue, Santé Info, Pratique Santé magazine, Dossier santé, Santé revue Seniors, Féminin senior santé, Le magazine des femmes, Votre beauté.

Maison-Déco : Maison Décoration, Maison campagne & jardin, Spécial Déco, Jardiner, Info Jardin, Potager pratique, Potager bio de saison.

Centres d'intérêts : Spécial Chats, Spécial Chiens, Stop Arnaques, Pêche magazine, Chasse magazine, France Patrimoine, Spécial Seniors, Féminin Senior.

Cuisine : Cuisine magazine.

Information-Culture : Science magazine, L'essentiel de la Science, La revue de la Science, OVNIS magazine, Spécial Paranormal, Question de Philo, L'événement magazine, Géostratégie magazine, Diplomatie internationale, Entreprendre international, Biographie magazine, Grands Hommes, Spécial Histoire, Histoire française, Album Histoire.

INVESTIR EN BOURSE : **Entreprendre (Lafont presse)**, groupe indépendant éditeur de 60 magazines publiés en kiosques, est coté sur Euronext Paris (code ALENR). Participez à son développement.

www.lafontpresse.fr

LE QUOTIDIEN DU SPORT **Entreprendre**



10 moyens d'économiser sur les courses

BONS PLANS

Gérer ses dépenses au quotidien 04

Réduisez votre tarif de mutuelle 06

EPARGNE

Réorganiser son épargne après 50 ans, préparer sereinement sa retraite 08

CONTRAT DE TRAVAIL

Rupture, des erreurs qui peuvent vous coûter cher 10

SENIORS

Personnes âgées, à quelles aides financières ai-je droit ? 12

Quelles réductions d'impôts en établissement d'hébergement ? 14

VIE PRATIQUE

Trouble de voisinage, quelles démarches engager ? 16

Comment retrouver ce que l'on nous a volé ? 18

Démarchage téléphonique, une loi pour lutter contre les abus 20

Des frais bancaires réduits pour les clients fragiles 21

Le congé de proche aidant est désormais indemnisé 22

CONSOMMATION

Véhicule, carburant & énergie 24

Achat en ligne, comment vérifier la fiabilité d'un site internet ? 26

Meilleur smartphone 2024, lequel acheter ? 28

Prochain Stop arnaques
le 24 août 2024

ABONNEZ-VOUS

Et renvoyez ce bon dument rempli à Lafont presse
53 rue du Chemin Vert - 92100 Boulogne-Billancourt

☐ Je m'abonne à **Stop Arnaques** et profite de 20% de remise.
Je reçois 8 numéros pour 31€ au lieu de 39€.

☐ Je m'abonne à **Journal de France** : 12 numéros pour 57€ au lieu de 71€.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Date de naissance :

Courriel :

☐ Je règle par Chèque bancaire ou postal à l'ordre de **Lafont presse**
53 rue du Chemin Vert - 92100 Boulogne-Billancourt

par carte Bancaire visa

N° :

expire fin

cryptogramme (les trois derniers chiffres au dos de votre carte)

Tarif DOM TOM et étranger : + 2€ par revue sentie

Signature :

*Merci d'indiquer votre mail afin de recevoir toutes nos offres promotionnelles.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier et vous opposer à la transmission éventuelle de vos coordonnées en cochant la case ci-contre ☐ ou en adressant un courrier libre à **Lafont presse** - 53, rue du Chemin vert - CS 20056 - 92772 Boulogne Billancourt Cedex.



Placements
est disponible
en kiosque et sur
www.lafontpresse.fr



GÉRER SES DÉPENSES AU QUOTIDIEN

Gérer efficacement ses dépenses au quotidien est fondamental pour assurer une bonne santé financière. Cela permet non seulement d'éviter les dettes inutiles mais aussi de se préparer pour l'avenir grâce à l'épargne et à l'investissement. Voici quelques stratégies clés pour gérer vos dépenses et maintenir une solidité financière :

1. Établir un Budget

Suivi des dépenses : Commencez par suivre vos dépenses pour avoir une idée claire de là où va votre argent. Utilisez des applications de gestion financière ou simplement un tableur.

Catégorisation : Catégorisez vos dépenses en essentielles (logement, nourriture, santé) et non essentielles (loisirs, sorties). Cela vous aidera à identifier où vous pouvez réduire les coûts.

De nombreuses applications mobiles offrent des outils pour suivre vos dépenses, catégoriser vos achats, et vous aider à établir un budget. En saisissant vos dépenses et vos revenus, ces applications peuvent vous donner une vue d'ensemble de votre situation financière, vous permettant d'identifier où vous pourriez réduire vos dépenses. Certaines des applications les plus populaires incluent Mint, YNAB (You Need A Budget), et Wallet.

2. Planification des Repas et Achats Groupés

Planifier vos repas à l'avance peut considérablement réduire les coûts alimentaires et éviter le gaspillage. En faisant une liste de courses basée sur les repas planifiés, vous achetez uniquement ce dont vous avez besoin. De plus, participer à des achats groupés ou utiliser des plateformes dédiées peut vous permettre d'acheter

en gros à des prix réduits, ce qui est particulièrement économique pour les produits non périssables.

3. Fixer des Objectifs Financiers

Court et long terme : Définissez des objectifs financiers clairs, comme constituer un fonds d'urgence, rembourser des dettes, ou épargner pour la retraite.

Réalisme et spécificité : Assurez-vous que vos objectifs sont réalisables et spécifiques pour maintenir la motivation.

4. Utilisation de Programmes de Fidélité et Coupons de Réduction

S'inscrire aux programmes de fidélité des magasins où vous faites régulièrement vos achats peut vous faire économiser une somme considérable sur le long terme. De même, l'utilisation de coupons de réduction, disponibles en ligne ou dans les circulaires, peut réduire le coût des courses. Des applications et sites web spécialisés agrègent les offres et les codes promo pour faciliter leur utilisation.

5. Réduire les Dépenses Inutiles

Coupes budgétaires : Recherchez des moyens de réduire les dépenses superflues, comme les abonnements non utilisés ou les achats impulsifs.

Achats réfléchis : Prenez le temps de réfléchir avant de faire des achats non essentiels pour éviter les regrets et les dépenses inutiles.

6. Vérification des Abonnements et Services Récurrents

Beaucoup de personnes paient pour des abonnements ou des services qu'elles utilisent peu ou pas. Prenez le temps de passer en revue tous vos abonnements mensuels (streaming,

magazines, services en ligne) et évaluez si vous en tirez vraiment parti. Résilier ceux qui ne sont plus nécessaires peut libérer une partie significative de votre budget.

7. Économies d'Énergie et Consommation Durable

Réduire votre consommation d'énergie (électricité, chauffage, eau) non seulement bénéficie à l'environnement, mais allège également votre facture d'énergie. Investir dans des ampoules LED, régler correctement votre thermostat, utiliser des multiprises avec interrupteur pour éteindre complètement les appareils électroniques, et privilégier les appareils à haute efficacité énergétique sont des mesures efficaces. De même, opter pour des modes de consommation durables, comme acheter des vêtements de seconde main ou réparer plutôt que remplacer, peut également contribuer à réduire les dépenses.

8. Méthode des Enveloppes pour le Budget

Cette méthode traditionnelle de budgétisation consiste à allouer une somme d'argent spécifique à différentes catégories de dépenses (alimentation, loisirs, factures) en début de mois et à la mettre dans des enveloppes distinctes. Une fois l'argent d'une enveloppe épuisé, vous devez attendre le mois suivant pour renouveler la dépense dans cette catégorie. Cette approche vous aide à visualiser et contrôler physiquement vos dépenses.

9. Revendre ou Recycler ce qui n'est plus Utilisé

Faire le tri dans vos biens et vendre ce qui n'est plus nécessaire peut non seulement dégager de l'espace mais aussi apporter un complément de revenu. Utiliser des plateformes en

ligne de vente entre particuliers ou des vide-greniers sont des moyens efficaces pour y parvenir.

10. Utilisation Stratégique des Cartes de Crédit

Employer des cartes de crédit offrant des récompenses ou des cashbacks pour les achats courants peut être avantageux, à condition de payer le solde en totalité chaque mois pour éviter les intérêts. Cela peut vous aider à économiser sur les dépenses quotidiennes tout en bénéficiant de protections supplémentaires sur les achats.

11. Planification des Achats Importants

Attendre les périodes de soldes ou utiliser des sites de comparaison de prix pour les achats importants peut mener à des économies substantielles. Planifier à l'avance permet également d'éviter les achats impulsifs et de s'assurer que vous obtenez le meilleur rapport qualité-prix.

12. Achat de Produits de Base en Vrac

Investir dans des produits non périssables ou de longue durée en vrac peut réduire considérablement les coûts à long terme. Les magasins spécialisés ou les sections de vrac dans les supermarchés offrent souvent des tarifs plus avantageux sur les denrées alimentaires, les produits d'hygiène, et les produits de nettoyage. Ces solutions couvrent un large éventail d'approches, des méthodes de budgétisation aux astuces pour économiser sur les achats quotidiens. En les intégrant dans votre routine, vous pourrez améliorer votre gestion financière et renforcer votre santé économique sur le long terme. Ces solutions, lorsqu'elles sont appliquées de manière cohérente, peuvent aider à mieux gérer les finances personnelles et à économiser de l'argent au quotidien.

RÉDUISEZ VOTRE TARIF DE MUTUELLE

Avec les tarifs des mutuelles en hausse, atteignant jusqu'à 10 % en 2024 et même plus pour les seniors, trouver des moyens de réduire votre prime sans compromettre votre couverture santé est devenu crucial. Voici quatre stratégies éprouvées pour alléger votre budget sans sacrifier la qualité de votre protection.



1. Évaluez Vos Besoins pour Ajuster Vos Garanties

Avant tout, examinez si votre couverture actuelle est trop généreuse par rapport à vos réels besoins. Les seniors, par exemple, peuvent bénéficier d'une couverture à 100 % pour certaines maladies chroniques, ce qui peut modifier l'équation. En optant pour une formule basique, qui couvre l'essentiel

(comme les frais d'hospitalisation et les médicaments), vous pourriez voir votre prime réduite significativement, parfois de plus de 20 %. **Analysez vos dépenses de santé de l'année précédente :** Consultations, médicaments, soins dentaires, optiques, etc. **Anticipez vos besoins futurs :** Projets de soins spécifiques (orthodontie, chirurgie, etc.), changement de situation familiale.

Déterminez votre niveau de couverture souhaité : Essentiel, modéré, élevé, en fonction de vos besoins.

2. Optez pour des Garanties à la Carte

Si vous n'avez pas besoin de certaines garanties comme le dentaire ou l'optique, envisagez une offre qui exclut ces postes. Cela peut réduire votre prime de 20 % à 50 % par rapport à un contrat complet.



Attention, ces offres sont souvent « non responsables », ce qui signifie qu'elles n'offrent pas certains avantages fiscaux, mais elles restent une option économique pour qui n'a pas de gros besoins en optique ou dentaire.

- 2. Faites le tri dans les garanties**
Supprimez les garanties inutiles : Certaines garanties peuvent ne pas être nécessaires à votre situation.
Ajustez les niveaux de remboursement : Optez pour

des remboursements plus élevés seulement pour les postes de soins dont vous avez vraiment besoin.

3. Considérez l'Option d'une Garantie Hospitalisation Seule

Pour ceux qui veulent aller encore plus loin dans les économies, il est possible de résilier sa mutuelle complète et de ne garder qu'une garantie hospitalisation. Cette solution est particulièrement adaptée si vous mettez de côté les économies réalisées pour couvrir les éventuels frais non pris en charge par la Sécurité sociale. Cette garantie coûte généralement bien moins cher qu'une couverture complète.

4. Jouez la Concurrence

Ne sous-estimez pas le pouvoir de la comparaison. Même si les tarifs augmentent globalement, certains assureurs proposent des tarifs plus avantageux, surtout pour les seniors. N'hésitez pas à demander des devis à plusieurs assureurs et à comparer les niveaux de garantie proposés. Certains assureurs acceptent de nouveaux clients jusqu'à un âge avancé sans exiger de questionnaire médical.

3. Comparez les offres

Utilisez des comparateurs en ligne : Ils permettent de comparer rapidement les tarifs et garanties de différentes mutuelles.

Demandez plusieurs devis : Cela vous donne une meilleure idée du marché et des tarifs pratiqués.

5. Profitez des offres spéciales

Offres de bienvenue : Certaines mutuelles proposent des tarifs réduits ou des mois gratuits pour les nouveaux adhérents.

Avantages fidélité : Des réductions peuvent être appliquées en fonction de la durée de votre adhésion.

4. Négociez votre contrat

Avec votre mutuelle actuelle : Si vous êtes déjà couvert, tentez de renégocier votre contrat pour

obtenir de meilleures conditions.
Lors de la souscription d'une nouvelle mutuelle : Utilisez les devis obtenus comme levier pour négocier.

6. Vérifiez les modalités de remboursement

Délais de remboursement : Assurez-vous qu'ils sont courts.
Plafonds de remboursement : Faites attention aux plafonds annuels qui peuvent limiter vos remboursements.

7. Optez pour le paiement annuel

Réduction sur le paiement annuel : Le paiement annuel est souvent moins coûteux que le paiement mensuel.

8. Vérifiez les partenariats

Partenariats avec des professionnels de santé : Certains peuvent vous faire bénéficier de tarifs préférentiels.

En Conclusion

Face à la hausse des tarifs des mutuelles en 2024, s'armer de stratégies pour réduire sa prime tout en conservant une couverture adaptée à ses besoins est essentiel. En ajustant vos garanties, optant pour des couvertures à la carte, envisageant une garantie hospitalisation uniquement, ou encore en mettant en concurrence les assureurs, vous pouvez réaliser des économies substantielles. Prenez le temps d'évaluer vos options et choisissez la stratégie qui correspond le mieux à votre situation et à vos besoins en santé.

En suivant ces étapes, vous serez en mesure de réduire votre tarif de mutuelle tout en conservant une couverture adaptée à vos besoins. Gardez à l'esprit que l'objectif est de trouver le meilleur équilibre entre le coût de la mutuelle et la protection qu'elle offre.



RÉORGANISER SON ÉPARGNE APRÈS 50 ANS : PRÉPARER SEREINEMENT SA RETRAITE

Réorganiser son épargne avant la retraite, surtout à partir de 50 ans, implique une planification minutieuse pour s'assurer d'une transition en douceur vers la retraite.



Atteindre la cinquantaine marque une étape cruciale pour les épargnants, les invitant à redéfinir leurs objectifs financiers et à ajuster leur stratégie d'investissement en prévision de la retraite. C'est un moment propice pour envisager de nouvelles orientations, surtout quand on sait que la retraite, avec ses revenus potentiellement réduits, n'est plus qu'à une quinzaine d'années.

Selon Maxime Chipoy, directeur général du site MoneyVox, la cinquantaine constitue la dernière chance d'optimiser significativement ses revenus pour la retraite. Après 55 ans, il devient plus ardu de générer des gains importants. Pour ceux ayant

maintenu un parcours professionnel stable, c'est l'opportunité de capitaliser sur un niveau de vie peut-être élevé pour réajuster ou consolider son épargne, surtout quand les crédits immobiliers touchent à leur fin et que les enfants gagnent en indépendance.

Voici quelques stratégies clés à considérer :

Évaluation de votre portefeuille

d'investissement : Examinez vos actifs actuels pour évaluer leur répartition entre les différentes catégories d'investissement (actions, obligations, immobilier, etc.). À l'approche de la retraite, il est conseillé de réduire progressivement la part des investissements à haut risque, comme les actions, au profit de placements plus sûrs, tels que les obligations ou les produits de revenu fixe, pour protéger votre capital.

Maximisation des cotisations de

retraite : Si vous n'avez pas déjà maximisé vos cotisations à des comptes de retraite avantageux fiscalement (comme les plans 401 (k), IRA ou, en France, PERP et Assurance Vie), envisagez de le faire. Ces comptes peuvent offrir des avantages fiscaux significatifs et permettent à vos investissements de croître à l'abri de l'impôt.

Planification fiscale : Consultez un conseiller fiscal pour élaborer des stratégies visant à minimiser votre charge fiscale à la retraite. Cela peut inclure des décisions sur quand et comment retirer des fonds de vos comptes de retraite, ainsi que l'investissement dans des comptes offrant des avantages fiscaux.

Établissement d'un fonds

d'urgence : Assurez-vous d'avoir un fond d'urgence solide pour couvrir les dépenses imprévues sans avoir à puiser dans vos investissements prévus pour la retraite.

Réévaluation de votre tolérance au

risque : Votre appétit pour le risque peut diminuer à mesure que vous approchez de la retraite. Réévaluer

votre tolérance au risque et ajuster votre portefeuille en conséquence peut vous aider à mieux dormir la nuit.

Planification des dépenses de

retraite : Estimez vos dépenses de retraite et assurez-vous que votre stratégie d'épargne est alignée avec vos objectifs. Cela peut impliquer la création d'un budget détaillé et la planification pour des coûts tels que les soins de santé.

Consultation d'un professionnel :

Considérez l'option de travailler avec un planificateur financier. Un professionnel peut vous offrir des conseils personnalisés basés sur votre situation financière unique, vous aider à naviguer dans les complexités de la planification de la retraite et vous proposer des stratégies adaptées à vos objectifs personnels.

Diversification des sources de

revenu de retraite : Envisagez différentes sources de revenus pour la retraite, telles que les rentes, les revenus locatifs, ou même un travail à temps partiel, pour compléter vos économies et vos pensions.

Examen des assurances : Réévaluez vos besoins en matière d'assurance (vie, santé, soins de longue durée) pour vous assurer que vous et vos proches êtes adéquatement protégés.

Acquisition de propriété

immobilière : Posséder sa résidence principale peut significativement influencer le montant des revenus disponibles à la retraite. Beaucoup de personnes dans la tranche d'âge 50-60 ans ont fini de rembourser leur prêt immobilier, ce qui leur permet de consacrer davantage de ressources à leur épargne. Pour ceux qui n'ont pas encore franchi le pas, c'est le moment de considérer l'achat, malgré la hausse des taux d'intérêt, grâce à un pouvoir d'achat élevé et des conditions de crédit plus favorables avant la retraite. Chacune de ces stratégies peut jouer un rôle crucial dans la sécurisation de votre avenir financier à la retraite. Il est important de commencer tôt et de revoir régulièrement votre plan à mesure que vos circonstances changent.



RUPTURE DE CONTRAT DE TRAVAIL: DES ERREURS QUI PEUVENT VOUS COÛTER CHER!

La rupture conventionnelle permet à l'employeur et au salarié en contrat à durée indéterminée (CDI) de convenir d'un commun accord des conditions de la rupture du contrat de travail à l'amiable. Pour éviter qu'elle soit refusée, non homologuée ou annulée, voici les erreurs à ne pas commettre.

Créée en 2008, la rupture conventionnelle est une disposition juridique qui permet de mettre fin à un contrat de travail en dehors d'une démission ou d'un licenciement. Elle implique le consentement mutuel du salarié et de l'employeur.

Les grandes étapes de la rupture conventionnelle

Une procédure est à respecter :

- le salarié informe son employeur de son souhait d'une rupture conventionnelle ou inversement ;
- si le salarié et l'employeur sont d'accord sur le principe d'une séparation à l'amiable, ils doivent également s'accorder sur une indemnité spé-

cifique de rupture, dont le montant ne doit pas être inférieur à l'indemnité garantie par la loi et la convention collective ;

- un entretien minimum doit être organisé. Lors de cet entretien, le salarié peut se faire assister ;
- la convention de rupture conventionnelle doit être signée en 2 exemplaires, salarié et employeur disposant d'un délai de rétractation de 15 jours ;
- au-delà de ce délai, la convention de rupture conventionnelle doit être adressée par lettre recommandée à la DDTE pour homologation ;
- sans réponse de la DDTE dans un délai de 15 jours ouvrables, la rupture est homologuée ;
- l'indemnité doit être réglée et le solde de tout compte remis au salarié.

Accepter une rupture non voulue

Le salarié ne doit pas accepter une rupture conventionnelle qu'il ne souhaite pas car, une fois signée et homologuée, elle est définitive et, surtout, moins favorable financièrement qu'un licenciement. En effet, dans certains cas, le licenciement peut être une meilleure solution. Ainsi, en cas de licenciement (excepté pour faute grave), un préavis et une indemnité VIE PRO légale ou conventionnelle sont garantis. En outre, le salarié peut réclamer l'indemnisation du préjudice réel résultant de la perte d'emploi, soit au minimum de 6 mois pour un salarié ayant plus de 2 ans d'ancienneté dans une entreprise de plus de 11 salariés, dès lors que le licenciement est jugé sans cause réelle et sérieuse par les prud'hommes. Lors d'une rupture conventionnelle, la somme généralement perçue par le salarié correspond uniquement au solde de tout compte. Enfin, un forfait social de 20 % à la charge de l'employeur s'impute sur le montant brut de l'indemnité spécifique de rupture, moins favorable que le régime social de l'indemnité transactionnelle suivant un licenciement.

Ce que vous devez savoir...

1. Une lettre de demande de rupture n'est donc pas une obligation. La demande de rupture conventionnelle ne nécessite pas de courrier. Nul besoin de formalisme avant un accord de principe. Seul l'employeur encourt le cas échéant les sanctions. Il n'y a aucun risque pour le salarié à ne pas formaliser sa demande par écrit. En général, salarié et employeur ont une première discussion orale afin de connaître leurs intentions respectives. En revanche, si la rupture conventionnelle est à l'initiative de l'employeur et que le salarié refuse, ce dernier doit être ensuite convoqué à un 1er entretien durant lequel l'employeur doit formaliser sa demande.
2. Une convocation par écrit est indispensable pour le 1er entretien. Le salarié doit recevoir sa convocation au 1er entretien par lettre, même si la loi n'exige aucune formalité particulière. Cela permet à l'employeur de démontrer l'élément essentiel qu'est le consentement du salarié.
3. Attention au délai d'homologation. La fin du contrat de travail est retardée à l'homologation, qui doit intervenir dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la réception de la demande.

Même s'il est dispensé de travailler, le salarié doit être payé et son solde de tout compte (congés payés et indemnités de rupture) n'est remis qu'après homologation. En cas de rupture antérieure à ce délai, il existe un risque de refus d'homologation. Le salarié peut être dispensé de travailler et payé jusqu'à l'homologation.

4. En cas de litige. L'employeur peut utiliser la rupture conventionnelle pour régler un litige existant et ainsi éviter une procédure de licenciement. Or, la rupture conventionnelle suppose une volonté des deux parties, salarié et employeur, sans qu'il y ait eu un conflit. En effet, les juges n'hésitent pas à la requalifier en licenciement sans cause réelle et sérieuse en présence d'un vice du consentement, avec des dommages et intérêts à la clé pour le salarié. Le litige peut porter sur divers sujets : - rémunération variable ; - modification des fonctions du salarié ; - harcèlement ; - discrimination. Le salarié peut ainsi utiliser contre son employeur toute trace de conflit préalable à la rupture conventionnelle, comme des avertissements, des lettres de recadrage... laissant supposer un problème. Lorsqu'un litige potentiel existe, l'employeur peut procéder à un licenciement « classique », puis signer un accord transactionnel. Attention cependant, la transaction met fin à tout litige mais prive le salarié de recours ultérieur devant le juge. En cas de rupture conventionnelle, rien n'empêche en effet le salarié de saisir le conseil de prud'hommes pour demander par exemple un rappel d'heures supplémentaires ou de rémunération variable, si ce n'est la requalification de la rupture conventionnelle en licenciement sans cause réelle et sérieuse.

5. Rupture conventionnelle et licenciement économique. Lorsque l'employeur utilise la rupture conventionnelle pour éviter un licenciement économique, notamment si un plan social est en cours dans l'entreprise, cela peut être qualifié de détournement de la procédure de licenciement économique. Dans ce cas, la rupture peut être nulle et le salarié réintégré ou requalifié en licenciement économique avec indemnité minimale de 12 mois

de salaire, en plus du préavis et de l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement.

6. Deux exemplaires obligatoires. Lorsqu'un seul exemplaire est signé, la Cour de cassation peut annuler la rupture conventionnelle, estimant que le droit à rétractation du salarié n'est pas respecté puisqu'il ne dispose pas de son exemplaire.

Convention de rupture

Après avoir convenu du principe de la rupture d'un commun accord, l'employeur et le salarié doivent établir et signer une convention de rupture conventionnelle. La convention de rupture conventionnelle définit les conditions de la rupture du contrat de travail, et prévoit notamment :

- la date de rupture du contrat de travail, fixée au plus tôt au lendemain du jour de l'homologation ou de l'autorisation de l'inspecteur du travail (un préavis peut être prévu, dont la durée est fixée dans la convention) ;
- le montant de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle. L'employeur doit remettre un exemplaire de la convention au salarié. Le non-respect de cette obligation permet au salarié d'obtenir l'annulation de la rupture conventionnelle. Par conséquent, le salarié perçoit les indemnités prévues pour cause de licenciement sans cause réelle et sérieuse. L'employeur et le salarié disposent d'un droit de rétractation de 15 jours calendaires. Le délai débute le lendemain du jour de la signature de la convention.

La rupture conventionnelle, un bon mode de rupture ?

En pratique, la rupture conventionnelle reste un bon mode de rupture dans le cadre des départs non conflictuels, le taux de contestation judiciaire étant faible. Côté salarié, l'épreuve de la séparation est nettement moins humiliante qu'un licenciement et préserve sa confiance sur le marché du travail.

CAS D'INTERDICTIONS DE LA RUPTURE CONVENTIONNELLE

Même en cas d'accord entre les parties, la rupture conventionnelle est interdite, même pour un salarié en CDI, dans les cas suivants : - si elle est conclue dans des conditions frauduleuses ou en cas de vice de consentement ; - s'il a été déclaré inapte par le médecin du travail ; - si la procédure de 2016 rupture conventionnelle vise à contourner les garanties prévues pour le salarié en matière de licenciement économique ; - si elle est proposée dans le cadre d'un accord collectif de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ou d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).



PERSONNES ÂGÉES *À quelles aides financières ai-je droit ?*

Plusieurs dispositifs permettent aux personnes âgées de bénéficier d'aides financières. Soit sous la forme d'allocations directement versées à la personne âgée ou à l'établissement où elle est prise en charge. Soit par le biais d'organismes qui offrent des prestations de restauration ou d'aide ménagère. Le montant des aides peut être fixe ou varier en fonction des revenus. Quelles sont les différentes aides financières pour les personnes âgées, leurs conditions d'attribution et leurs modalités de versement ?

Personnes âgées sans ressources

Certaines aides financières sont réservées aux personnes âgées aux faibles revenus.

L'allocation de solidarité aux personnes âgées, ou ASPA (ex-minimum vieillesse), est une aide versée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse. Pour la percevoir, le demandeur doit respecter certains plafonds de ressources. Pour étudier les dossiers, la caisse d'assurance vieillesse prend en compte les pensions de retraite, les biens mobiliers et les revenus professionnels. Les prestations familiales n'entrent pas en compte. Il existe ensuite des paliers dans le versement de cette aide.

Dépendance

En cas de perte d'autonomie, sans conditions de ressources, les personnes âgées peuvent toucher une allocation versée pour compenser les soins nécessaires au maintien dans la vie quotidienne. Il s'agit de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes vivant à domicile. Le montant de cette aide est variable, et dépend de la baisse d'autonomie et du plan d'aide mis en place pour les soins de la personne âgée dépendante. La demande est à effectuer auprès du conseil général, qui se réunit en commission pour décider de l'attribution et du montant de l'aide.

Invalidité

Il existe une aide financière destinée aux personnes âgées n'ayant pas atteint l'âge de la retraite (62 ans). Il s'agit de l'ASI, l'allocation supplémentaire d'invalidité : cette aide est versée par les Caisses nationales de retraite, aux personnes percevant une pension d'invalidité ou une pension de réversion.

Obligation alimentaire

Outre les aides financières accordées par l'État, il est important de noter que les enfants d'une personne âgée doivent exécuter leur obligation alimentaire à l'égard d'un parent se trouvant en difficultés financières et matérielles.

Aide ménagère

Lorsque la personne âgée ne peut plus accomplir certaines tâches quotidiennes, elle peut demander à bénéficier de l'aide ménagère. Celle-ci permet de financer l'intervention d'une personne à domicile (courses, repas, ménage...). En revanche, cette aide ne peut pas être demandée lorsque la personne bénéficie déjà de l'APA.

Soins de santé

La personne ayant besoin de soins réguliers peut, sur prescription médicale, bénéficier des visites d'une infirmière à domicile. Ces soins à domicile sont financés par l'assurance maladie. Même chose pour les achats de médicaments et les consultations du médecin traitant, dont les remboursements sont assurés dans les conditions habituelles.

Logement

Travaux d'aménagement

Si l'état de santé de l'occupant rend nécessaire des travaux dans le logement, sachez qu'il est parfois possible d'obtenir un financement. Des aides peuvent en effet être proposées par votre caisse de retraite, votre département ou votre commune. Pour les connaître, vous devez contacter votre mairie, votre caisse de retraite, les services du département ou le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Allocations logement

Pour financer leur logement, les personnes âgées peuvent, sous certaines conditions, demander à bénéficier de l'aide personnalisée au logement (APL).

Les personnes qui ne peuvent pas bénéficier de l'APL peuvent demander à bénéficier de l'allocation de logement social (ALS) prévue notamment pour les résidents en foyer d'hébergement. Cette aide contribue à financer le loyer ou les mensualités d'un emprunt immobilier. La décision d'attribution relève de la Caisse d'allocations familiales. À noter que les personnes âgées louant un logement appartenant à leurs enfants ou leur conjoint ne peuvent bénéficier de cette aide.

Sous certaines conditions, les proches ayant à leur charge une personne âgée de plus de 65 ans et dont les ressources ne dépassent pas le plafond de l'ASPA peuvent bénéficier de l'allocation de logement familial (ALF).

Repas

Les départements mettent en place des foyers restaurants en faveur des personnes âgées qui ne peuvent plus cuisiner leur repas ou effectuer leurs courses en raison de leur état de santé et dont les ressources annuelles ne dépassent pas un certain montant.

Le coût des repas est en partie pris en charge par le conseil général. Par ailleurs, certaines mairies mettent également en place un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer. Il convient de se renseigner auprès de votre mairie ou de votre CCAS pour savoir si ce type de service existe dans votre commune et si vous pouvez en bénéficier.

57 % DES FRANÇAIS !

57% des salariés français ont changé d'orientation professionnelle au cours de leur carrière. Si 83 % envisagent la reconversion professionnelle en cas de licenciement, 66 % des personnes interrogées disent néanmoins avoir peur de ne pas décrocher de poste après leur formation, selon un récent sondage Ipsos réalisé pour l'Afpa.

PERSONNES ÂGÉES

Quelles réductions d'impôt en établissement d'hébergement?



Les personnes âgées hébergées en structure médicalisée, qui sont imposées fiscalement, peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt.

Quelles conditions remplir pour bénéficier de la réduction d'impôt pour dépenses de dépendance?

Afin de soutenir les personnes en perte d'autonomie, les pouvoirs publics ont mis en place un cadre fiscal spécifique leur permettant de réduire leur impôt sur le revenu d'une partie des dépenses occasionnées par la dépendance.

Les personnes âgées de 60 ans et plus peuvent notamment bénéficier du dispositif, quelle que soit leur situation familiale,

si elles sont accueillies dans l'un des établissements suivants :

Les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD). Il s'agit de structures médicalisées accueillant des personnes âgées en situation de perte d'autonomie physique ou psychique et pour lesquelles un maintien à domicile n'est plus envisageable.

Les unités de soins longue durée (USLD) d'un établissement de santé situé en France ou dans un autre État membre de l'Union européenne. Ce sont des structures d'hébergement et de soins dédiées aux personnes âgées très dépendantes dont l'état nécessite une surveillance médicale constante. Elles sont adossées à un établissement hospitalier.



Quelles sont les dépenses concernées ?

Les dépenses ouvrant droit à une réduction d'impôt sont celles liées à la dépendance et celles liées à l'hébergement. La personne âgée ne payant que des frais d'hébergement, et pas de frais de dépendance, ne peut pas prétendre à la réduction d'impôt.

Dépenses liées à la dépendance

Il s'agit des prestations d'aide et de surveillance nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, qui ne sont pas liées aux soins. Ces prestations correspondent aux surcoûts directement liés à l'état de dépendance, notamment interventions relationnelles, animations, aide à la vie quotidienne.

Dépenses liées à l'hébergement

Il s'agit des prestations non liées à l'état de dépendance : administration générale, accueil hôtelier, restauration, entretien et animation de la vie sociale de l'établissement.



Quel est le montant de la réduction d'impôt pour dépenses de dépendance ?

La réduction d'impôt est égale à 25 % des sommes réglées pour l'hébergement et la dépendance durant l'année avec un plafond à 10000 € par personne hébergée.

La réduction d'impôt s'applique aux dépenses effectivement supportées.

Celles-ci doivent être diminuées du montant des aides liées à la dépendance et à l'hébergement (allocation personnalisée pour l'autonomie (Apa), aide sociale du département...).

Il faut indiquer sur la déclaration annuelle de revenus le montant des dépenses de dépendance et des frais d'hébergement payées par personne hébergée, déduction faite du montant des aides éventuellement reçues au titre de la dépendance.

La réduction d'impôt pour dépenses de dépendance est-elle cumulable ?

Les couples mariés ou pacsés ont la possibilité de cumuler la réduction d'impôt pour dépenses de dépendance avec le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile si l'un des conjoints du couple est hébergé en établissement pour personnes âgées dépendantes tandis que l'autre époux ou partenaire emploie un salarié à domicile pour l'aider.

À SAVOIR

Avec l'arrivée du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, dès janvier 2019, vous recevrez un acompte de 30 % de votre réduction d'impôt payée en 2018 concernant les dépenses effectuées en 2017.

TROUBLES DE VOISINAGE

Quelles démarches engager ?

Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Bruits punissables

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...);
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...);
- ou par un animal (abolements...).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne.

En journée

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

À savoir : les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier...) ou visuelles (gêne occasionnée par une installation par exemple) peuvent aussi

constituer un trouble anormal de voisinage.

La nuit

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne est possible sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

L'auteur du tapage doit toutefois être conscient du trouble qu'il engendre, sans prendre les mesures pour y remédier.

Démarches amiables

Dans tous les cas, il est recommandé successivement :

- de s'entretenir avec l'auteur du bruit pour l'informer des désagréments ;
- de demander à la mairie s'il existe un arrêté sur le bruit en cause (par exemple sur l'usage des tondeuses à gazon). Si l'immeuble est en copropriété, il est utile de vérifier le règlement de copropriété qui peut limiter ou interdire certains bruits ;
- d'adresser à l'auteur du bruit un courrier simple, puis recommandé avec avis de réception si la gêne persiste ;
- de recourir à une tierce personne pour tenter de régler le conflit (par exemple, le syndic de copropriété en charge de faire exécuter le règlement de copropriété). Il est également possible de recourir gratuitement à un conciliateur de justice ;
- de faire appel à un huissier si les nuisances se répètent pour établir un ou plusieurs constats en vue d'un éventuel recours contentieux.

Démarches auprès des tribunaux

Saisie du tribunal

Si vous souhaitez obtenir réparation du préjudice, un recours devant un tribunal civil est nécessaire.

Vous devez alors démontrer la réalité de votre préjudice du fait des nuisances sonores. Pour cela, vous devez réunir un maximum de preuves à l'appui de votre demande :

- courriers échangés avec l'auteur du bruit ;
- constat d'huissier, procès-verbal ;
- témoignages, pétition ;
- certificat médical si votre état de santé s'est dégradé...

Toute preuve est recevable par le tribunal à condition qu'elle ait été recueillie loyalement. Par exemple, vous ne pouvez pas photographier ou filmer votre voisin dans son domicile à son insu.

Une fois que ces preuves sont réunies, vous pouvez saisir le tribunal.

La juridiction compétente dépend des sommes en jeu dans le litige.

- Pour un litige inférieur à 10 000 €, c'est le tribunal d'instance (TI).

- Pour un litige supérieur à 10 000 €, c'est le tribunal de grande instance (TGI). Le juge peut ordonner l'insonorisation du logement de l'auteur du bruit, ou prononcer la résiliation du bail si celui-ci est locataire.

En cas de procédure abusive

Une personne qui saisit le tribunal pour des nuisances sonores mais perd son procès risque une condamnation pour procédure abusive, si la partie attaquée l'a réclamé. Une procédure est considérée comme abusive :

- si elle a été lancée dans un seul but de nuire ;
- si elle est fondée sur des faits inventés ou délibérément exagérés ;
- ou si plusieurs procédures ont déjà échoué contre la partie gagnante, pour des motifs similaires.

La personne ainsi condamnée risque alors :

- une amende civile d'un maximum de 3 000 € ;
- et le versement de dommages-intérêts à la partie gagnante.

Cette condamnation est prononcée par le tribunal qui a jugé l'affaire initiale et lors de la même audience.

Démarches auprès de la police ou de la gendarmerie

Il est recommandé d'engager des démarches amiables (entrevue, envoi d'un courrier, recours à un conciliateur de justice,...). Dans certains cas, vous pouvez également faire appel aux forces de l'ordre pour faire constater le trouble.

Plainte

Vous pouvez faire appel aux forces de l'ordre (police, gendarmerie, police municipale) pour constater le trouble si l'auteur agit de nuit quel que soit le type de bruit commis. Le bruit doit être audible d'un logement à un autre.

Vous pouvez également appeler la police, la gen-

darmerie ou la police municipale, si l'auteur agit en plein jour et commet des nuisances :

- injurieuses ;
- intenses, répétées ou longues.

Une amende forfaitaire peut alors lui être infligée à hauteur de :

- 68 € si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant) ;
- 180 € au-delà de ce délai.

À SAVOIR : une personne victime de multiples menaces ou insultes pour de faux motifs de nuisances sonores peut également porter plainte pour harcèlement.

En cas de dénonciation calomnieuse

Une personne qui prévient à tort la police ou la gendarmerie pour des faits de nuisances sonores risque une condamnation pour dénonciation calomnieuse.

Une dénonciation est calomnieuse lorsqu'on dénonce une personne à la police ou à la gendarmerie pour des faits que l'on sait totalement ou partiellement inexacts.

La peine maximale est de 5 ans de prison et 45 000 € d'amende.

La personne visée par la fausse dénonciation peut porter plainte au pénal contre l'auteur des faits. Ce dernier peut aussi être poursuivi par le procureur de la République.

COMMENT RETROUVER CE QUE L'ON NOUS A VOLÉ ?



Tablette tactile, téléphone portable, PC, vélo, voiture, plus rien ne résiste aux voleurs. Heureusement des logiciels et puces électroniques peuvent être installés sur ces objets pour traquer et identifier les voleurs, et ça marche !

Vol de téléphone portable

Malgré le fait que le téléphone soit devenu accessible à tous, il fait toujours l'objet de convoitise. Cela s'explique principalement par l'arrivée massive de téléphones High-Tech sur le marché.

Mais rassurez-vous, aujourd'hui il est possible de retrouver ceux qui vous l'ont volé ! Vous pouvez localiser votre téléphone portable grâce à des logiciels installés sur une puce GPS incorporée à votre mobile. Activables à distance,

elles peuvent transmettre le maximum de données à son propriétaire avec verrouillage et suppression du contenu.

Certains de ces logiciels sont disponibles gratuitement sur internet : il s'agit des applications Localiser mon iPhone ou encore Localiser mon téléphone pour Windows phone 7. D'autres sont spécialisés à la marque du mobile : Blackberry protect, Mobile Defense ou Where is my Android pour Android ! Certains opérateurs préfèrent la facturation par utilisation aboutie, c'est

le cas pour SFR dont le service revient à 2 euros.

Il suffit simplement que son véritable propriétaire se connecte à internet à partir de n'importe quel autre appareil, ordinateur ou Smartphone et le tour est joué. La puce GPS à laquelle vous avez accès à distance vous donnera la localisation de l'appareil sur un plan de la ville à 10 mètres près.

Aucune chance pour le voleur de vous échapper ! Mais faites-vous surtout aider par la police.



Vol de vélo

Au moment où la protection de l'environnement devient une priorité pour la planète, les vélos représentent des engins privilégiés puisqu'ils n'utilisent aucune énergie polluante. Mais force est de constater qu'ils sont de plus en plus la cible de personnes mal intentionnées, même lorsqu'ils sont dotés de système antivol de dernière génération.

La technologie est là pour vous aider ! Même si ce système reste relativement onéreux, environ 120 euros la puce, cela vaut la peine de s'en procurer pour éviter de vous retrouver dans cette situation. Une puce GPS invisible est intégrée au guidon du vélo ou dans une petite lampe, et reste en contact permanent avec le site de son fabricant.

Si le vélo est volé, la carte s'active et communique sa localisation à son fabricant. Le propriétaire peut ainsi avoir accès à ces informations grâce à internet ou à son Smartphone.

Vol de voiture

Se faire voler sa voiture, en plus d'être contraignant, représente des dépenses importantes dont on se serait bien passé !

Une fois le vol signalé à la police, ne vous occupez plus de rien. Grâce à une super voiture, les agents de police n'ont plus besoin de faire d'interminables patrouilles et interrogatoires pour retrouver la voiture cambriolée.

Le système « Lapi », entendez « Lecture Automatique des Plaques d'Immatriculation », est capable de collecter les informations en temps réel. Parmi les caméras dissimulées dans le gyrophare, certaines sont en mesure de saisir et lire automatiquement toutes les plaques d'immatriculation se trouvant dans leur périmètre de vision. Ces données sont ensuite comparées au fichier des voitures volées. Les recherches et traçages sont par conséquent facilités.

Un autre système qui a fait et continue de faire ses preuves est également accessible sur internet aux voitures, considéré comme « milieu de gamme », et en entreprise pour le haut de gamme. Il s'agit tout simplement d'un boîtier électronique dissimulé dans le véhicule qui permet de géolocaliser le véhicule une fois le vol commis et orienter ainsi la police dans la bonne direction.

Le propriétaire peut ainsi garder le contact avec sa voiture à partir de son Smartphone ou de n'importe quel ordinateur.

Vol de portefeuille

Les portefeuilles sont très faciles à subtiliser et leur contenu très alléchant ne cesse de faire rêver les voleurs.

Si vous avez perdu votre portefeuille, plusieurs possibilités s'offrent à vous. S'il contient vos cartes de crédit, informez-en rapidement votre banque pour que ces dernières soient bloquées et tracées, mais surtout pour que l'on ne vous prenne pas votre argent.

Où vous pouvez déclarer le vol sur des sites internet contre des récompenses, cela pourrait motiver les délinquants s'ils n'arrivent pas à mettre la main sur des liquidités ou que vos cartes soient déjà bloquées.

Vol d'appareil photo

Votre appareil photo a été volé lors d'une promenade ou d'une randonnée ? Ne vous inquiétez pas, un site internet peut faciliter vos recherches et vous permettre de le retrouver sans difficulté. Les sites stolencamerafinder.com et camera-trace.com vous aideront à le retrouver.

Votre appareil photo enregistre à chaque prise de vue des informations aussi bien visibles et accessibles que cachées. Parmi ces informa-

tions, figure le temps d'exposition, la date mais aussi, et sans qu'on ne le sache, le numéro de série de l'appareil photo.

Il vous suffira juste de mettre sur le site internet une photo prise par l'appareil volé pour que la recherche soit automatiquement déclenchée. Toutes les photos qui ont été prises avec le même appareil seront repérées puisqu'elles porteront le même numéro de série.

Malheur au voleur s'il a publié des photos faites avec cet appareil sur le Net !

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE : *Une loi pour lutter contre les abus*

Démarchage téléphonique abusif, appels frauduleux aux numéros surtaxés : le consommateur est désormais mieux protégé. Le démarchage pour les travaux de rénovation énergétique est interdit. Dans les autres secteurs, les appels passés à des personnes inscrites sur Bloctel, la liste d'opposition au démarchage téléphonique, sont sanctionnés plus lourdement. La loi visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux est parue au Journal officiel le 25 juillet 2020.

À SAVOIR : mis en place en 2016, Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle peut s'inscrire gratuitement tout particulier ou entreprise ne souhaitant plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours.



Les principales mesures de cette loi :

- Le professionnel doit se présenter de façon claire, précise et compréhensible au téléphone et doit également rappeler au consommateur son droit à s'inscrire sur Bloctel, la liste d'opposition au démarchage téléphonique.
- Le démarchage téléphonique est interdit pour la vente d'équipements ou la réalisation de travaux pour des logements en vue de la réalisation d'économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables. Il reste autorisé pour des sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours.
- Les entreprises qui ont recours au démarchage téléphonique doivent respecter un code de bonnes pratiques et saisir régulièrement l'organisme chargé de gérer la liste d'opposition Bloctel sous peine de sanctions.
- Au moins une fois par mois si elles exercent à titre habituel une activité de démarchage téléphonique ;
- Avant toute campagne de démarchage téléphonique dans les autres cas.
- Les jours et horaires au cours desquels les appels téléphoniques de prospection commerciale peuvent être passés sont précisés par un décret à paraître.
- Tout contrat conclu avec un consommateur à la suite d'un démarchage téléphonique réalisé en violation de ces nouvelles dispositions est nul.
- Les sanctions sont renforcées en cas d'abus (par exemple, appel à des personnes inscrites sur Bloctel) ou en cas d'utilisation d'un numéro masqué : 75 000 € pour les personnes physiques et 375 000 € pour les entreprises, contre 3 000 € et 15 000 € auparavant.

L'inscription sur cette liste doit être renouvelée tous les 3 ans.

Si vous êtes démarché alors que vous êtes inscrit à Bloctel, vous pouvez remplir le formulaire de réclamation disponible dans votre espace personnel sur le site bloctel.gouv.fr. Pour cela, vous devez indiquer la date et la plage horaire de l'appel, le numéro de ligne sur laquelle vous avez été contacté, le numéro de la personne qui vous a appelé, son nom, son secteur d'activité, et toute autre précision sur l'appel que vous avez reçu tel que son objet et le nom sous lequel s'est présenté le démarcheur.



DES FRAIS BANCAIRES RÉDUITS POUR LES CLIENTS FRAGILES

A partir du 1^{er} novembre 2020, les frais bancaires seront plafonnés dès 5 irrégularités ou incidents au cours d'un même mois. Les clients fragiles bénéficieront du plafond de 25 € par mois pendant une durée fixe de 3 mois. Un décret paru au Journal officiel le 22 juillet 2020 précise ce qu'est un client fragile et encadre les frais liés aux incidents de paiement. Un client sera considéré comme fragile

dans les cas suivants :

- S'il accumule 5 irrégularités ou incidents de paiement au cours d'un même mois et non plus seulement à la suite d'irrégularités de fonctionnement de compte ou d'incidents de paiement répétés pendant trois mois consécutifs ;
- Si son dossier de surendettement est en cours de traitement et non plus seulement s'il est en situation

de surendettement ;

- S'il est inscrit pendant 3 mois consécutifs au fichier de la Banque de France centralisant les incidents de paiement de chèques.

Un client fragile verra ses frais bancaires plafonnés à 25 € (ou 20 € s'il bénéficie d'une offre spécifique « client fragile » de sa banque) pendant 3 mois au lieu d'une durée inférieure et variable selon les établissements bancaires.

LE CONGÉ DE PROCHE AIDANT EST DÉSORMAIS INDEMNISÉ

Parent en perte d'autonomie, conjoint malade, enfant en situation de handicap... Depuis le 30 septembre 2020, le congé qui permet à un salarié résident en France d'arrêter son activité professionnelle pour accompagner un membre de sa famille est indemnisé. Un décret paru au Journal officiel le 2 octobre 2020 précise ses modalités.



Sa durée maximale est de trois mois mais il peut être renouvelé, sans pouvoir dépasser un an sur l'ensemble de la carrière du salarié. Le montant de l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) est fixé à 52,08 € pour un aidant qui vit seul et à 43,83 € pour une personne vivant en couple. Elle est versée par les caisses d'al-

locations familiales (CAF) ou de la Mutualité sociale agricole (MSA).

L'aidant a droit à un maximum de 22 AJPA par mois. L'indemnité peut être versée à la demi-journée, sauf pour les demandeurs d'emploi. Ce congé concerne tous les salariés du secteur privé, les agents du secteur public, les indépendants ainsi que les demandeurs d'emploi.

À SAVOIR : Cette mesure était prévue par la Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020 du 24 décembre 2019.



APPEL À RENFORTS DANS LES HOPITAUX

Médecins, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens, aides-soignants, psychologues, agents des services hospitaliers, agents d'entretien qualifiés, cuisiniers, retraités, étudiants... Les établissements et services sanitaires et médico-sociaux ont besoin de vous ! Le ministère des Solidarités et de la Santé a ouvert une plateforme de mise en relation entre ces établissements et les professionnels volontaires, soignants comme non-soignants pour venir renforcer ces structures.

À SAVOIR : Cette plateforme vise à recenser les professionnels de santé et agents hospitaliers volontaires pour renforcer les structures sanitaires ou médico-sociales afin de réguler et prioriser les besoins de renforts en situation de crise. Ce n'est pas une plateforme d'emploi.

Elle s'adresse aussi bien aux salariés et libéraux qu'aux retraités, étudiants et demandeurs d'emploi.

Si vous êtes volontaire, rendez-vous sur la plateforme Renforth-crise pour remplir un formulaire où vous complèterez notamment :

- Vos coordonnées ;
- La région où vous souhaitez être

mobilisé en priorité ;

- La profession que vous exercez ou celle que vous étudiez
 - Votre éventuelle expérience en Éphad ou en réanimation ;
 - Le nom de votre ancien employeur.
- Vous recevrez alors un courriel de confirmation d'enregistrement de votre candidature. Si votre profil répond aux besoins d'une structure, vous recevrez un

courriel confirmant l'accord de la mission par l'établissement.

Un guide d'utilisation est à votre disposition.

À NOTER : Si vos conditions de mobilité ou de disponibilité changent, vous devrez saisir une nouvelle demande et préciser « Annule et remplace » en commentaire.

Carburant et énergie



Maintien de l'indemnité carburant

En 2024, face à l'augmentation des prix du carburant, une mesure proactive est mise en place : l'indemnité « carburant travailleur ». Cette aide financière sera automatiquement déclenchée dès que les prix atteindront un niveau préoccupant, défini par un « seuil d'alerte ». Concrètement, elle se traduira par un soutien de 100 euros par véhicule. Cela équivaut à un coup de pouce d'environ 20 centimes par litre de

carburant, distribué sur une période de six mois, pour l'automobiliste moyen, allégeant ainsi significativement la charge financière pesant sur les épaules des travailleurs qui dépendent de leur véhicule pour se rendre à leur emploi.

Pérennisation du Bouclier Tarifaire sur l'Électricité

Initié en 2022, le dispositif de bouclier tarifaire concernant l'électricité trouve sa continuité en 2024. Cette mesure permet au Gouvernement d'intervenir

directement sur les tarifs réglementés de vente d'électricité (TRVe), en instaurant un plafond plus bas que les prix actuels. L'objectif ? Contrer efficacement l'escalade des coûts et modérer la hausse des tarifs initialement prévue pour le 1er février 2024. Cette action gouvernementale assure ainsi une protection financière aux foyers français, en leur garantissant un accès à l'énergie à un coût maîtrisé dans un contexte économique fluctuant.

Lancement du Plan d'Épargne « Avenir Climat » pour les Jeunes

En 2024, une initiative novatrice destinée à la jeunesse française verra le jour : le plan d'épargne « avenir climat » (PEAC), exclusivement accessible aux personnes de moins de 21 ans. Ce nouveau véhicule d'épargne, institué par la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 concernant l'industrie verte, est conçu pour encourager les jeunes à investir dans leur futur tout en soutenant activement la transition écologique.

Le PEAC a pour objectif de permettre aux jeunes de bâtir une épargne sur le long terme, orientée vers des projets et des entreprises qui jouent un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement. Ce plan représente donc une double opportunité : celle de se constituer un patrimoine financier personnel tout en contribuant à une cause d'importance capitale pour les générations futures.

La mise en application de ce plan est prévue pour une date à être précisée par un décret, qui devra être publié au plus tard le 1er juillet 2024. Les détails relatifs à son fonctionnement, y compris les conditions de versement, les plafonds d'épargne, et les critères de sélection des investissements éligibles, seront également définis par ce même décret.

Renforcement du Label ISR : Vers un Investissement Plus Vert

Le label d'investissement socialement responsable (ISR), reconnu pour son engagement en faveur d'une finance plus éthique et durable, franchit une nouvelle étape significative dans la lutte contre le changement climatique. À partir du 1er mars 2024, le label adopte un référentiel révisé qui exclut formellement les investissements dans les énergies fossiles, à savoir le charbon, le pétrole, et le gaz. Cette mise à jour marque un durcissement des critères d'éligibilité pour les fonds souhaitant obtenir ou conserver ce label, reflétant une volonté accrue de promouvoir des pratiques d'investissement qui sont non seulement responsables sur le plan social, mais également alignées avec les objectifs de développement durable et de transition énergétique.

Cette évolution du label ISR illustre l'alignement croissant des standards financiers avec les impératifs écologiques mondiaux, encourageant ainsi les investisseurs à réorienter leurs capitaux vers des projets et entreprises contribuant positivement à l'environnement. En mettant l'accent sur l'exclusion des énergies fossiles, le label ISR vise à stimuler l'innovation et l'investissement dans les énergies renouvelables et les technologies vertes, soutenant de ce fait les efforts globaux pour atténuer les effets du changement climatique et pour accélérer la transition vers une économie bas carbone.



Suppression de la carte verte automobile

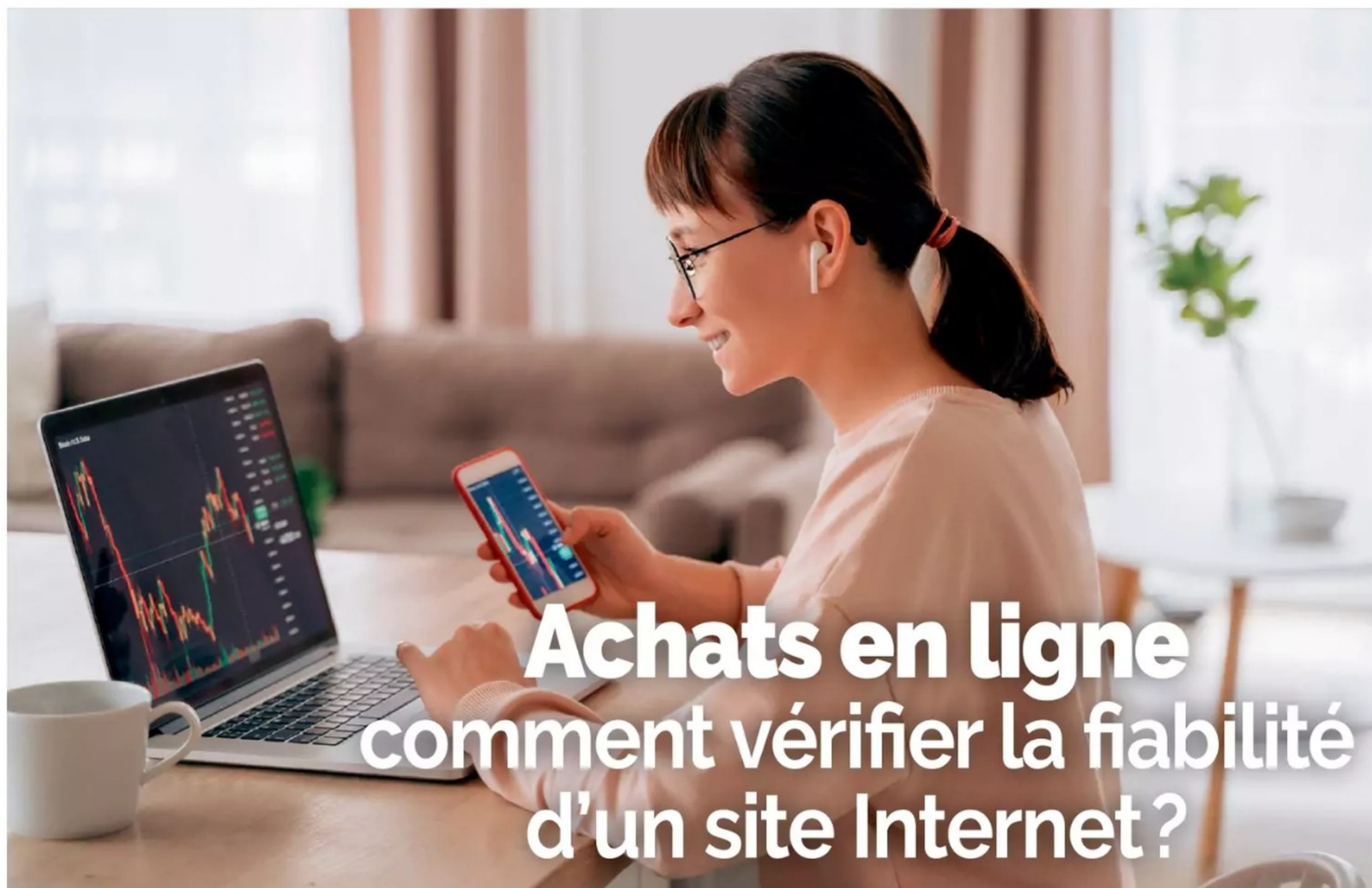
À compter du 1er avril 2024, la carte verte disparaîtra pour l'ensemble des véhicules immatriculés.

L'assurance auto restera bien obligatoire. La preuve de souscription à une assurance sera désormais rapportée par la consultation du Fichier des Véhicules Assurés (FVA), qui compile l'ensemble des contrats d'assurance automobile « au tiers » du territoire français. Ce fichier est accessible aux forces de l'ordre lors de contrôles.

Nouvelle Réglementation sur la Vente de Chargeurs: Un Pas Vers la Durabilité

Dès le 28 décembre 2024, une évolution notable dans la commercialisation des appareils électroniques prendra effet, visant à séparer la vente des appareils et de leurs chargeurs. Cette mesure est conçue pour offrir aux consommateurs la possibilité de n'acheter un nouveau chargeur que s'ils en ont réellement besoin, réduisant ainsi les achats superflus. Cette initiative s'inscrit dans une double perspective : économique, en permettant aux acheteurs d'économiser sur des accessoires non nécessaires, et écologique, en diminuant significativement les déchets électroniques générés par les chargeurs inutilisés.

En encourageant la réutilisation des chargeurs compatibles avec plusieurs appareils, cette réglementation promeut une consommation plus responsable et soutient la transition vers des pratiques plus durables. Elle reflète une prise de conscience croissante des impacts environnementaux associés à la production et au gaspillage électronique, et représente une étape concrète vers la réduction de l'empreinte écologique du secteur technologique.



Achats en ligne comment vérifier la fiabilité d'un site Internet?

Faire des achats en ligne est devenu une pratique courante, mais elle comporte son lot de risques, notamment celui de tomber sur des sites frauduleux.

Voici quelques mesures préventives pour vous aider à identifier et éviter les arnaques :

Assurez-vous de la Fiabilité du Vendeur et du Site Web

Avant de finaliser un achat en ligne, il est crucial de s'assurer de la crédibilité du site et de l'identité du vendeur. Pour naviguer en toute sécurité dans l'univers parfois complexe du e-commerce, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) propose une méthode simple mais efficace : saisir le nom du site ou du produit dans un moteur de recherche, en y ajoutant le mot-clé « arnaque ». Cette démarche permet de rapidement consulter les expériences d'autres utilisateurs.

Les témoignages et avis trouvés dans les résultats de recherche peuvent révéler d'éventuels problèmes rencontrés

par d'autres consommateurs avec le même vendeur. Ces informations sont précieuses pour juger de la fiabilité d'un site et éviter les pièges tendus par des acteurs mal intentionnés sur internet. Adopter cette approche préventive vous aide à prendre des décisions d'achat plus éclairées, en vous basant sur des expériences vécues par la communauté en ligne.

Importance de Consulter les Mentions Légales et conditions générales de vente (CGV)

Avant de procéder à un achat sur un site Internet, il est essentiel de vérifier ses mentions légales et de lire attentive-

ment les conditions générales de vente (CGV). La présence des mentions légales est obligatoire et doit fournir des informations clés telles que le nom du vendeur, sa forme juridique, son adresse physique, ainsi que les moyens de le contacter. Cette étape est cruciale pour s'assurer de la légitimité et de la fiabilité du site sur lequel vous envisagez de faire vos achats.

Les CGV, quant à elles, sont généralement accessibles depuis le bas de la page d'accueil du site. Elles comprennent des informations détaillées sur les modalités de vente, incluant le barème des prix, les éventuelles réductions, les modalités de paiement, et d'autres aspects importants relatifs à l'achat. La lecture des CGV vous permet de comprendre vos droits et obligations en tant que consommateur, ainsi que les engagements du vendeur, contribuant ainsi à une expérience d'achat transparente et sécurisée. Prendre le temps de réaliser ces vérifications peut vous éviter bien des désagréments et garantit que vous effectuez vos achats en toute connaissance de cause.

Prudence face aux offres irrésistibles: un conseil de la DGCCRF

La tentation est grande devant des offres séduisantes qui semblent trop belles pour être vraies. Et pour cause: elles peuvent souvent masquer des escroqueries. Même en dehors de toute intention frauduleuse, il arrive que les commerçants en ligne proposent des réductions impressionnantes qui, en réalité, ne tiennent pas leurs promesses. La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) vous encourage à adopter une démarche réfléchie avant de procéder à un achat. Il est essentiel de ne pas se précipiter et de prendre le temps nécessaire pour évaluer l'offre dans son ensemble. Cela implique de comparer non seulement le prix du produit, mais aussi sa disponibilité réelle, les délais de livraison estimés, ainsi que les services supplémentaires offerts, comme les garanties. Cette approche prudente et avisée vous aidera à faire des choix plus sûrs et à éviter les pièges tendus par des offres trompeuses.

Vérifiez en Détail les Spécificités du Produit ou Service en Ligne

L'achat en ligne présente le défi de ne pas pouvoir expérimenter physiquement le produit avant l'achat, ce qui rend la vérification de ses caractéristiques un peu plus délicate. Sans la possibilité de toucher, essayer, ou poser des questions directement au vendeur, il devient primordial de se fier à la description fournie sur la page du produit.

Il est vivement conseillé de lire avec attention le descriptif du produit ou du service pour recueillir le maximum d'informations possibles. Cela inclut la dénomination exacte, les détails sur la qualité, les dimensions ou tailles disponibles, la composition, ainsi que les accessoires inclus.

Ces informations sont cruciales pour s'assurer que le produit ou service répond à vos attentes et besoins. Un

dernier mot de prudence: ne vous basez pas uniquement sur les images présentées. Les photos peuvent parfois embellir ou ne pas rendre compte fidèlement de l'article, il est donc essentiel de s'appuyer sur le texte descriptif pour avoir une compréhension complète de ce que vous envisagez d'acheter.

Ne vous fiez pas uniquement aux avis des consommateurs

Qu'il s'agisse de faux avis positifs posés par le professionnel ou par une agence, ou d'avis négatifs rédigés par un concurrent, les faux commentaires sur les sites en ligne trompent le consommateur et faussent la concurrence,

même si la pratique des faux commentaires est interdite en France.

Préférez un site européen ou français

Il est conseillé de choisir un site français ou européen, afin de vous garantir des droits (comme le droit de rétractation par exemple) que ne garantissent pas les sites installés hors de l'Union européenne. En cas de litige, vos recours contre des sites étrangers hors UE auront moins de chance d'aboutir. De même, les sites internet installés hors de l'Union européenne n'indiquent pas toujours les droits de douane et de TVA. Comme l'indique la DGCCRF, sachez qu'un site en « .fr » ne garantit pas qu'il soit édité par une société française. La lecture des mentions légales permet de lever toute ambiguïté.

Soyez vigilant lors du paiement

Lorsque vous effectuez un achat en ligne, le processus de paiement requiert une vigilance particulière. La (DGCCRF) souligne l'importance d'un processus de consentement en deux étapes, communément appelé le « double clic »:

Premier Clic : Cette étape est dédiée à la vérification de la commande, vous permettant de contrôler la nature, la quantité et le prix des produits ou services sélectionnés.

Deuxième Clic : Il s'agit de la confirmation finale de votre commande, après avoir revu et accepté les détails.

Sécurité du Site de Paiement : Il est crucial de s'assurer que le site web sur lequel vous réalisez le paiement est sécurisé. Une indication claire de cette sécurité est la transformation de l'URL de « http:// » à « https:// », le « s » signifiant « Secure ». La présence d'un cadenas fermé dans la barre d'adresse de votre navigateur est également un bon indicateur. La DGCCRF précise que le vendeur doit afficher une notification confirmant la sécurisation de la page avant toute transaction.

Mesures de Sécurité Additionnelles :

Double Authentification : Pour une sécurité accrue, optez pour une double authentification proposée

par votre banque, souvent sous forme d'un code de confirmation envoyé par SMS.

Prudence avec le Stockage des Informations Bancaires : La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) recommande de ne pas enregistrer vos données bancaires sur les navigateurs internet ou les sites de commerce pour des achats futurs, en raison de risques potentiels pour la sécurité de vos données.

Après l'Achat :

Vous devriez recevoir une confirmation de commande incluant un récapitulatif des achats, le prix, les informations de livraison, ainsi qu'un formulaire de rétractation standard.

Il est sage de vérifier les débits sur votre compte bancaire, pour s'assurer qu'ils correspondent précisément aux achats effectués.

En suivant ces conseils, vous contribuerez à sécuriser vos transactions en ligne et à protéger vos informations personnelles et financières.

Meilleur smartphone 2024 lequel acheter ?

1. iPhone 15 et 15 Pro : Apple Réinvente le Haut de Gamme avec Finition en Titane et Innovations Majeures

Les derniers bijoux de technologie d'Apple, les iPhone 15 et spécialement les versions Pro, se positionnent comme les smartphones les plus sophistiqués de la marque à la pomme à ce jour. Ces modèles élèvent le design introduit avec l'iPhone 12 à un niveau supérieur, en adoptant une élégante finition en titane

brossé. Leur silhouette se distingue par des bords plus arrondis et de nouveaux coloris, conçus pour minimiser les marques de doigts, notamment sur les tranches, en comparaison avec les précédentes finitions en acier.

Au cœur de l'offre premium d'Apple, les iPhone 15 Pro embarquent la puce A17 Pro, la plus performante du moment grâce à sa gravure en 3 nm. Une nouveauté tant attendue fait également son apparition : le port USB type C, apportant une compatibilité universelle bienvenue. Les modèles Pro se distinguent par l'exclusivité d'accéder à la bande passante de la norme USB 3.2 Gen 2, permettant des transferts ultra-rapides jusqu'à 10 Go/s, idéal pour les professionnels souhaitant transférer rapidement des vidéos au format Apple ProRAW vers un ordinateur.

Avec un prix de départ fixé à 1 229 €, l'iPhone 15 Pro s'impose comme un choix de prédilection pour les utilisateurs exigeants à la recherche des technologies les plus avancées et d'un design premium réinventé.



2. Pixel 8 et Pixel 8 Pro : Google Élève Encore le Niveau en Photographie Mobile

La série Google Pixel s'est imposée comme une référence incontournable dans l'univers de la photographie mobile, et les nouveaux Pixel 8 continuent de hisser haut cet étendard. Ces modèles incarnent une nouvelle prouesse technologique avec l'introduction de la puce Google Tensor G3, promettant des performances accrues et une expérience utilisateur optimisée grâce à une meilleure gestion des capteurs

photo et à une version Android pure, enrichie des dernières innovations logicielles de Google.

La distinction entre le Pixel 8 standard et sa version Pro se fait principalement par la taille : le premier offre une prise en main confortable avec son écran de 6,2 pouces, tandis que le Pro, avec son écran de 6,7 pouces, se place directement en concurrence avec le plus grand des smartphones haut de gamme, tel que l'iPhone 15 Pro Max.

Au niveau tarifaire, le Google Pixel 8 128 Go est proposé à partir de 799 €, positionnant ces smartphones comme des alternatives haut de gamme accessibles.

En termes de capacités photographiques, le modèle standard se dote d'un double capteur de 50 Mp + 12 Mp (ultra grand angle), offrant une flexibilité remarquable pour la plupart des situations. Cependant, c'est le modèle Pro qui se distingue véritablement dans ce domaine, grâce à un ensemble de trois capteurs (50 Mp + 48 Mp + 48 Mp), dont un téléobjectif qui permet des zooms optiques allant jusqu'à 5x sans perte de qualité. Cette spécification place le Pixel 8 Pro au sommet de la photographie mobile, offrant aux utilisateurs la possibilité de capturer des images d'une qualité exceptionnelle avec une facilité déconcertante.



En 2024, la définition du meilleur smartphone transcende la simple question du prix. Si les appareils premium occupent naturellement une place de choix dans le panorama technologique, des modèles plus abordables parviennent également à tirer leur épingle du jeu. La distinction se joue sur plusieurs terrains : un rapport qualité-prix sans égal, un design sortant de l'ordinaire ou encore des performances photographiques qui repoussent les limites de ce que l'on peut attendre d'un smartphone. Ce comparatif met en lumière les 8 smartphones qui dominent le marché en 2024, sélectionnés non seulement pour leurs spécifications techniques avancées, mais aussi pour leur capacité à répondre de manière pertinente aux attentes diversifiées des consommateurs. Plus qu'une simple énumération, cette sélection offre un aperçu des tendances actuelles et des innovations qui façonnent l'industrie, tout en soulignant l'importance de l'accessibilité, de l'esthétique et de la fonctionnalité.

3. Samsung Galaxy S23 Ultra: Le Colosse de la Photographie et de la Performance

Le Samsung Galaxy S23 Ultra se positionne comme un incontournable parmi les meilleurs smartphones à considérer en 2024, avant même l'anticipation de la sortie des S24. Fidèle à l'héritage de la gamme Samsung Note, ce modèle se distingue par son design unique et son compartiment intégré destiné au S-Pen, affirmant ainsi sa totale compatibilité avec cet accessoire emblématique.

Son design en aluminium lui confère une robustesse appréciable, le rendant moins

susceptible aux dommages par chute que d'autres smartphones de sa catégorie. L'écran de 6,8 pouces, remarquablement grand, offre un espace de visualisation exceptionnel et une luminosité éclatante, propulsé par la puce Snapdragon 8 Gen 2, la plus performante du moment dans l'univers Android. Le Galaxy S23 Ultra, proposé à un prix de départ de 1 419 € pour la version 8/256 Go, établit un nouveau standard de luxe accessible.

La performance photographique de l'appareil est éblouissante. Équipé d'un quadruple capteur, dont un principal de 200 Mp, le Galaxy S23 Ultra excelle dans la capture d'images, trouvant un équilibre parfait entre haute résolution, fidélité des couleurs et gestion optimale de la lumière. Les deux téléobjectifs (10x et 3x) et le capteur ultra-grand angle complètent cet arsenal, offrant une polyvalence et une qualité d'image inégalées.

Le S23 Ultra se distingue également par sa capacité à enregistrer des vidéos en 8K, une prouesse rarement atteinte sur le marché en 2024. Sa batterie généreuse de 5 000 mAh assure une autonomie rassurante pour accompagner les utilisateurs dans toutes leurs aventures.

4. OnePlus Open: Un Nouveau Roi du Smartphone Pliable

À l'aube de 2024, le OnePlus Open se révèle comme une alternative sérieuse au célèbre Galaxy Fold5 de Samsung, promettant sur le papier de surpasser son rival dans plusieurs domaines clés. Avec son écran interne LPTO3 de 7,82 pouces, il dépasse légèrement la taille de l'écran du Fold5, qui est de 7,6 pouces, offrant ainsi une surface de visualisation plus immersive pour les utilisateurs. Cette tendance se confirme également avec l'écran de couverture, où le OnePlus Open propose 6,31 pouces contre 6,2 pouces pour le modèle Samsung.

Sous le capot, OnePlus n'est pas en reste, équipant son appareil de la puissante puce Snapdragon 8 Gen 2, similaire à

celle de son concurrent, mais se distingue par une configuration de stockage et de RAM plus généreuse, offrant 512 Go de stockage UFS 4.0 accompagné de 16 Go de RAM. En comparaison, pour atteindre les 512 Go de stockage sur le Fold5, il faut opter pour une configuration plus coûteuse, et le maximum de RAM disponible est de 12 Go.

Le OnePlus Open, proposé à un prix de départ de 1 849 €, brille également dans le domaine de la photographie. Il est équipé d'un ensemble de trois capteurs principaux (48 + 64 + 48 Mp) surpassant celui du Fold5 (50 + 10 + 12 Mp). Les amateurs de selfies seront également ravis par la présence d'un capteur de 20 Mp sur l'écran principal et un impressionnant 32 Mp sur l'écran de couverture, offrant une nette amélioration par rapport aux 4 Mp et 10 Mp proposés par Samsung.

Toutefois, le OnePlus Open admet quelques concessions, notamment en termes de résistance à l'eau et à la poussière, avec une certification IPX4 contre IPX8 pour le Fold de Samsung. De plus, OnePlus possède une expérience moindre dans le développement d'interfaces adaptées aux smartphones pliables par rapport à Samsung, un aspect qui pourrait influencer l'expérience utilisateur finale.





5. Galaxy Z Flip5: le champion des smartphones pliables à clapet

Dans l'univers des smartphones pliables, le Galaxy Z Flip5 se distingue comme une option particulièrement séduisante. Son format compact, avec un écran externe de 3,2 pouces, offre une commodité inégalée au quotidien. Mais c'est en l'ouvrant que le Z Flip5 révèle tout son potentiel: un vaste écran de 6,7 pouces s'offre à vous, combinant parfaitement portabilité et expérience visuelle immersive.

Côté performance, le Z Flip5 ne fait aucun compromis. Équipé de la puissante puce Snapdragon 8 Gen 2, appuyée par 8 Go de RAM et un stockage ultra-rapide UFS 4.0, cet appareil garantit une expérience utilisateur fluide et réactive. La photographie n'est pas en reste, grâce à un système de double capteur

principal de 12 Mp + 12 Mp qui promet des clichés nets et détaillés.

Affiché à un prix de base de 1 199 €, le Galaxy Z Flip5 se positionne comme une option haut de gamme dans le segment des smartphones pliables. Malgré son design sophistiqué et sa technologie de pointe, il reste accessible pour ceux qui cherchent à combiner style et fonctionnalité.

La batterie de 3 700 mAh, bien que modeste par rapport à d'autres modèles, est adaptée à sa configuration avancée, assurant une autonomie respectable qui répond aux besoins des utilisateurs actifs. Le capteur selfie de 10 Mp complète l'ensemble, permettant des autoportraits de haute qualité.

6. Nothing Phone: l'étoile montante économique des smartphones

En 2024, le Nothing Phone se présente comme une alternative économique de premier plan, consolidant la réputation de la marque Nothing dans l'univers des smartphones. Ce second modèle, fidèle au design transparent avant-gardiste et au système d'alertes lumineuses Glyphs entièrement personnalisable qui ont fait le succès de son prédécesseur, marque une évolution notable en termes de performances et de fonctionnalités.

Le Nothing Phone élargit son horizon avec un écran de 6,7 pouces, offrant ainsi une surface de visualisation plus généreuse par rapport aux 6,55 pouces de la version précédente. Sous le capot, l'amélioration est significative: la transition vers la puce Snapdragon 8+ Gen 1 depuis le Snapdragon 778G+ de l'année précédente annonce une nette montée en gamme. Cette montée est

accompagnée d'une augmentation de la mémoire RAM, désormais disponible jusqu'à 12 Go, garantissant une fluidité et une réactivité accrues pour les utilisateurs.

La continuité est toutefois de mise dans le domaine de la photographie, avec un double capteur principal de 50 + 50 Mp, à l'exception notable d'un capteur selfie amélioré passant de 16 Mp à un impressionnant 32 Mp, promettant des autoportraits de qualité supérieure.

Proposé à un prix de base attractif de 679 € pour la configuration 8+128 Go, le Nothing Phone se distingue par son excellent rapport qualité-prix. L'appareil est également équipé d'une batterie de 4 700 mAh, supérieure en capacité, et bénéficie d'une fonction de recharge rapide filaire de 45W, capable de recharger complètement le téléphone en seulement 55 minutes.



Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement au titre de l'article L. 541-10-18 du code de l'environnement. Cet encart est élaboré par CITEO.

***Petit à petit,
tout le monde
fait son tri.***

**ON NE
LÂCHE
RIEN!**

TRIONS SYSTÉMATIQUEMENT

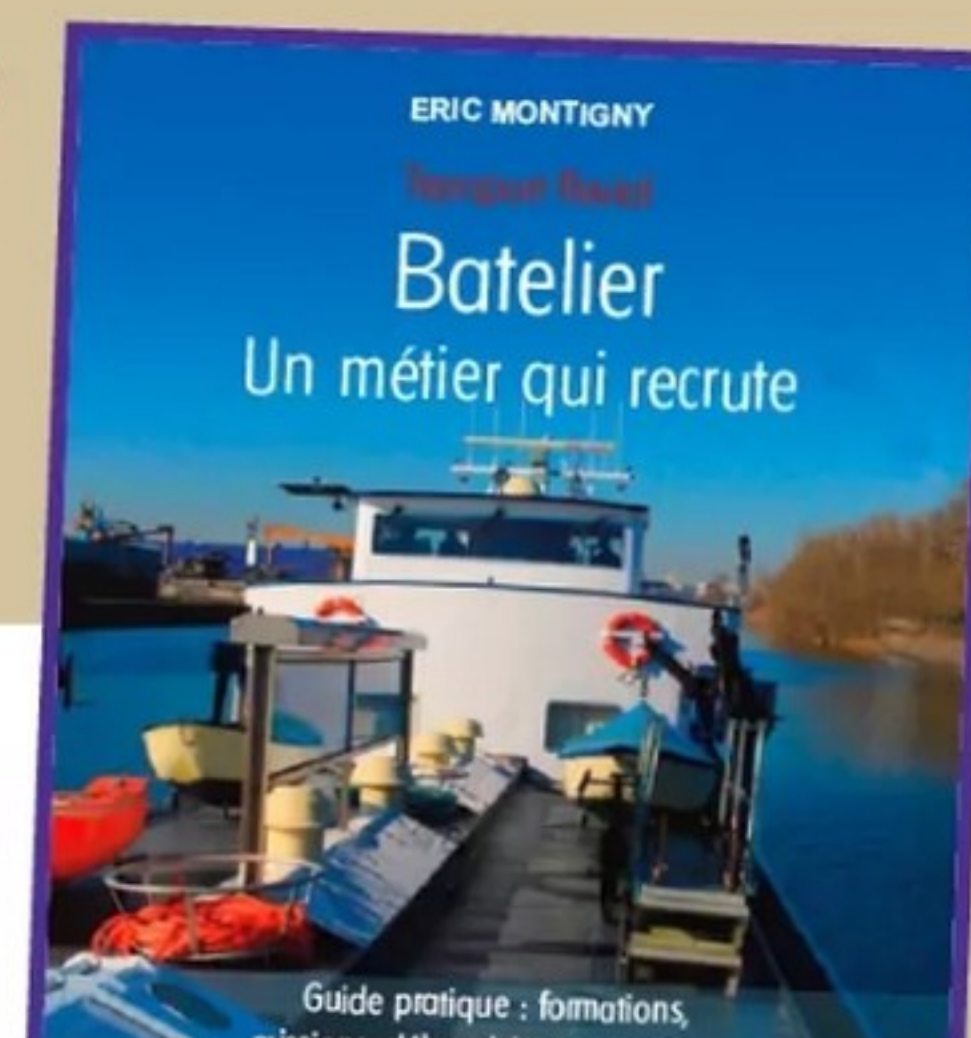
TOUTS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Vous cherchez un projet professionnel ?

Voici quelques idées... et toutes les explications, formalités et conseils dans...

N°1282 — 25 € — 160 p. — Dim. 15 x 21 cm

Guide pratique : formations, missions, débouchés, perspectives... (marchandises & passagers) Voici un guide résolument pratique, avec toutes les explications, adresses, témoignages, pour ceux qui s'intéressent aux métiers des transports fluviaux, et à celui de batelier en particulier.



N°1287 — 27 €

210 p. - Dim. 15 x 21 cm
Jardins, paysage, espaces verts
Découvrez tous les métiers de l'entretien et aménagement



N°1263 — 27 €

220 p. - Dim. 15 x 21 cm
Fleuriste - Secteur du gros - Art floral - Jardinerie e-commerce...



N°1264 — 25 €

210 p. - Dim. 15 x 21 cm
Tous les éléments pratiques pour réussir son installation à la campagne



N°1233 — 25,50 €

200 p. - Dim. 15 x 21 cm
Réglementation - Préparer son projet - La fabrication de la bière Vendre et distribuer



N°1253 — 27 €

230 p. - Dim. 15 x 21 cm
Toiletteur, pet sitter, taxi, aide-soignant, dresseur, comportementaliste...



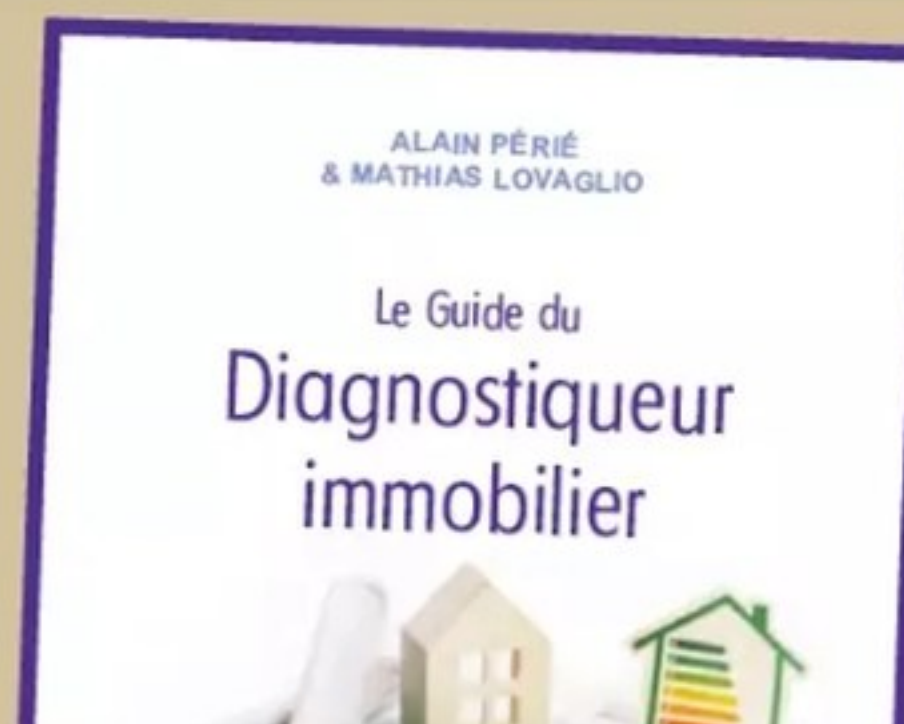
N°1271 — 27 €

250 p. - Dim. 15 x 21 cm
Guide complet et pratique pour se lancer



N°1246 — 27 €

190 p. - Dim. 15 x 21 cm
Créer ou reprendre une entreprise Trouver un emploi



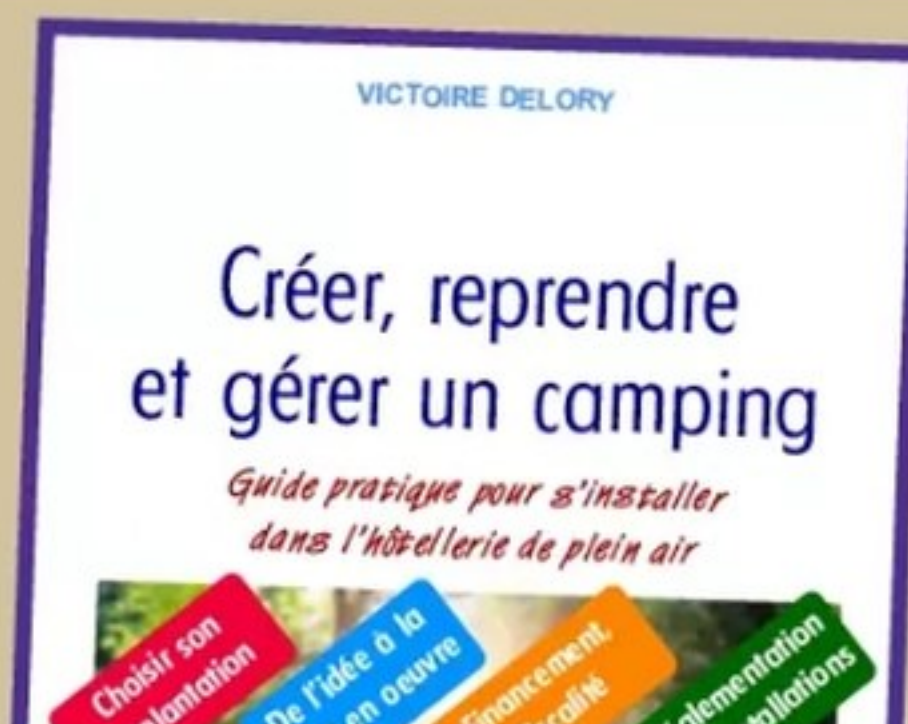
N°1265 — 38 €

300 p. - Dim. 15 x 21 cm
Accès réglementé à la profession Evolution du métier ?



N°1259 — 32 €

290 p. - Dim. 15 x 21 cm
De la création à la vente : les pièges à éviter, les fondamentaux à respecter...



N°1240 — 32 €

330 p. - Dim. 15 x 21 cm
Réglementations, création, reprise et gestion d'un camping



N°1212 — 35 €

430 p. - Dim. 15 x 21 cm
Création, reprise, opportunités, choix, étude de marché...



N°1266 — 27 €

260 p. - Dim. 15 x 21 cm
Toute la réglementation et les conseils indispensables

Bon de commande à renvoyer à : **LAFONT PRESSE**
53 rue du Chemin Vert - 92100 Boulogne-Billancourt

Coordonnées complètes :

Signature
Cachet

☐ vous commande les ouvrages dont les n° suivent :

☐ Ci-joint mon règlement par chèque ou CCP de€ à l'ordre de **LAFONT PRESSE**